



Regroupement
des organismes
communautaires
des Laurentides

Demande de renouvellement **MEMBRE RÉGULIER**

2024 – 2025

Organisme :

Adresse :

Ville : Code postal :

MRC où est situé l'organisme :

Téléphone : Télécopieur :

Personne à la présidence du conseil d'administration :

Personne à la coordination de l'organisme :

Courriel : (où seront acheminées les correspondances du ROCL)

Nombre de postes à votre C. A. selon vos règlements généraux :

Nombre total de membres en règle dans votre registre :

Nombre de membres en règle présents à votre dernière AGA :

SONDAGE ÉCLAIR

Avez-vous dans votre organisme une politique salariale? Oui Non En cours On y pense

TARIF VARIABLE POUR LES MEMBRES ADMIS AU PSOC :

Moins de 50 000 \$ ou en attente → cotisation de 50 \$

De 50 000 \$ à 79 999 \$ → cotisation de 65 \$

De 80 000 \$ à 149 999 \$ → cotisation de 80 \$

De 150 000 \$ à 249 999 \$ → cotisation de 100 \$

De 250 000 \$ et plus → cotisation de 125 \$

Paiement par chèque

Paiement par virement bancaire

Date :

TARIF DE 50 \$ POUR :

Membres reliés à un autre ministère

Lequel :

Sans financement

Paiement par chèque

Paiement par virement bancaire

Date :

À JOINDRE : Engagement signé de la base d'unité du ROCL

En devenant membre, vous acceptez, par le fait même, de recevoir les communications électroniques du ROCL.